



L'initiative des naufrageurs

L'acceptation de la troisième initiative contre l'emprise étrangère aurait des conséquences tellement dommageables pour l'ensemble du peuple suisse que tout homme politique doit en dénoncer les méfaits s'il entend assumer ses responsabilités.

Il faut remarquer d'emblée que les objectifs de l'Action Nationale dépassent de très loin ceux de l'initiative rejetée le 7 juin 1970, au point que M. Schwarzenbach lui-même s'est déclaré hostile à cette folle aventure.

De 1975 à fin 1977, l'effectif de la population étrangère devrait être réduit de 540 000 unités. En d'autres termes, c'est à peu près un bataillon étranger qui, chaque jour, devrait être expulsé de notre pays. Dans le même temps, le nombre maximum des saisonniers devrait diminuer de 42 000 unités et celui des frontaliers de 22 000.

Aux termes des dispositions de l'initiative, la population étrangère perdrait plus de la moitié de ses effectifs dans le canton de Neuchâtel, près des deux tiers dans le canton de Vaud, près de 60% dans celui de Genève, voire même plus de 70% au Tessin.

* * *

On sait bien que c'est l'évolution favorable et en quelque sorte inattendue de notre économie au lendemain de la guerre qui a entraîné un afflux massif de main-d'œuvre étrangère. Le marché indigène du travail n'était tout simplement pas en mesure de couvrir les besoins considérables provoqués par la croissance rapide de l'activité économique dans son ensemble.

Cette main-d'œuvre, au moment de son entrée, n'avait rien coûté à notre pays pour sa formation scolaire et professionnelle. En dépit des avertissements lancés très tôt par les responsables du mouvement syndical, on a engagé sans se préoccuper des problèmes sociaux et infrastructurels qui devaient nécessairement surgir avec le temps. Aujourd'hui, il est vain de dénoncer les responsabilités.

Dès 1959, le gouvernement a enfin reconnu que l'accroissement s'accélérait d'une manière insupportable et a appelé l'économie à plus de retenue. Quand on est engagé dans la course au profit, les exhortations sont peu efficaces. Le Conseil fédéral s'est alors résolu, au printemps 1963, à introduire une limitation de la main-d'œuvre étrangère. Jusqu'en 1969, les mesures prises se sont révélées suffisantes en ce sens que l'accroissement a diminué de moitié. L'année 1970 a vu d'abord la création du registre central automatisé des étrangers, propre à faciliter le contrôle de la pénétration, puis le plafonnement global remplacer le plafonnement par entreprise, en vue de limiter définitivement l'effectif à celui de fin 1969. A fin 1970, l'objectif de stabilisation de la main-d'œuvre étrangère établie était atteint.

L'an passé, on a procédé à la limitation du nombre des saisonniers et on a épuré le contingent des frontaliers en exi-



Pierre Graber, conseiller fédéral

geant qu'ils retournent quotidiennement à leur domicile dans le pays voisin.

Le 1er août 1974, enfin, est entrée en vigueur la nouvelle réglementation draconienne dont l'effet doit être de stabiliser cette fois-ci l'ensemble de la population étrangère résidante et dont l'application s'étend, désormais, à tous les secteurs qui échappaient jusqu'ici à la limitation, tels ceux de la santé publique, de l'instruction publique et de l'agriculture.

S'il est vrai que la présence chez nous d'un grand nombre de travailleurs étrangers constitue un problème, il est vrai aussi que ce problème a été clairement cerné. On ne peut corriger qu'à long terme des erreurs vieilles de plus de vingt ans, si l'on veut éviter des dommages plus grands encore. Le système aujourd'hui en place a révélé son efficacité. Il est suffisant. L'entrée de main-d'œuvre destinée à l'économie privée est pratiquement stoppée. Le contingent limité des nouvelles entrées, compensées par des départs, est réservé presque entièrement aux établissements hospi-

taliers et scolaires ainsi qu'à l'agriculture. Il n'y a pas de raison de procéder de surcroît à des expulsions massives.

* * *

Quelles seraient les principales conséquences d'une acceptation par le peuple de l'initiative de l'Action Nationale?

Les mesures de stabilisation prises depuis 1970 posent aujourd'hui déjà des problèmes difficiles à résoudre et ont créé dans de nombreux cas une situation précaire. Un nombre non négligeable d'entreprises ont dû réduire leurs activités, se restructurer, voire fermer leurs portes faute de personnel. Les fusions sont à l'ordre du jour. Le mouvement ne manquerait pas de s'accélérer d'une manière irrésistible. Nombre d'entreprises ont déjà décidé ou envisagent le déplacement à l'étranger de leur siège principal, de leur département de recherche quand ce n'est pas de la plus grande partie de leur production. Pour le pays, ce serait une perte de substance irréparable, même si elle paraissait supportable momentanément.

L'existence même de nombreuses entreprises serait en jeu, notamment dans les secteurs qui occupent une très forte proportion de main-d'œuvre étrangère, le secteur alimentaire, celui des textiles, celui de l'hôtellerie déjà en recul en raison de la hausse du franc suisse et souvent de la baisse de qualité due à une main-d'œuvre numériquement et professionnellement insuffisante. Mais la récession ne pourrait manquer de s'étendre progressivement à presque tous les secteurs, comme l'expérience l'a durement démontré partout, notamment dans notre pays, lors des crises précédentes.

S'il est vrai que les étrangers occupent surtout des emplois subalternes, les fermetures d'entreprises entraîneraient aussi le licenciement des cadres suisses. Le risque de chômage est d'autant plus grand que le reclassement de la main-d'œuvre indigène poserait des problèmes le plus souvent insolubles. Qui accepterait les perturbations intolérables consécutives aux changements de métier, de domicile, d'habitudes, ou encore le recul de positions sociales acquises? La pénurie de main-d'œuvre signifierait aussi qu'une partie des travailleurs suisses, plus particulièrement ceux de la jeune génération, ne résisteraient pas à l'appel des régions industrielles les plus denses, les plus prospères, assez fortes pour pratiquer la surenchère pendant un certain temps. Ce sont les régions marginales, moyennement ou faiblement industrialisées qui en feraient les frais. La disparité qui déjà existe entre les régions s'en trouverait dangereusement aggravée.

Un peuple doué de bon sens ne peut tout de même pas préférer la crise à la prospérité.

* * *

Il faut aussi songer à la menace que l'initiative fait peser sur les assurances sociales, dont les pertes annuelles et croissantes de cotisations atteindraient 1 milliard de francs en 1979 pour la seule AVS et continueraient à s'accroître. A moins de procéder à une réduction correspondante des prestations, il faudrait majorer le taux des cotisations.

De surcroît, les collectivités publiques se verraient privées de recettes fiscales de 350 millions de francs par année pour le seul impôt sur le revenu, sans parler des pertes beaucoup plus importantes qui résulteraient inévitablement d'un ralentissement de l'activité économique. De toute évidence, il ne resterait qu'à accroître la charge fiscale pesant sur la population suisse. Les contribuables helvétiques, heureusement, n'ont jamais donné de signes de masochisme.

Il est impossible de ne pas mentionner également les conséquences qu'une telle politique de Gribouille aurait au plan international. La Suisse se verrait contrainte de dénoncer tous les traités d'établissement passés avec de multiples pays, notamment avec ceux qui nous sont proches. Indé-

pendamment de la détérioration de nos relations extérieures, les conséquences seraient graves pour les Suisses à l'étranger. D'autres engagements internationaux seraient remis en cause, tel l'accord de libre-échange avec le Marché commun ou l'adhésion à la Convention européenne des droits de l'homme. Sans perte de considération et de crédibilité, notre pays ne saurait s'isoler ainsi sur le plan international. L'image de la Suisse, qui souffre déjà de quelques ombres, s'en trouverait fortement dégradée.

* * *

Les auteurs de l'initiative se rendent bien compte, aujourd'hui, des conséquences catastrophiques que leur succès entraînerait. On voit mal comment expliquer autrement l'intervention du principal d'entre eux auprès du Département fédéral de justice et police. Ne s'est-il pas enquis des possibilités qui existeraient de recours à des arrêtés d'urgence pour pallier les effets insupportables d'un vote favorable du peuple? L'un de ses seconds a lancé, lui, l'idée d'une confiscation de tous les capitaux étrangers bénéficiant du refuge suisse pour les consacrer à la création d'emplois dans les pays auxquels on renverrait leurs travailleurs, mis brutalement sur le pavé. Constitutionnellement et économiquement impossible, cette suggestion montre elle aussi que les apprentis sorciers de l'Action Nationale redoutent aujourd'hui le poids des responsabilités écrasantes qu'ils devraient supporter si jamais le peuple était assez sot pour les suivre.

* * *

Reste à évoquer le plan humanitaire.

L'initiative limite le nombre des naturalisations à 4000 par an. On ne saurait afficher plus crûment des sentiments xénophobes, pour ne pas dire racistes, dépourvus de toute noblesse. Plus du tiers des étrangers résidant dans notre pays sont nés chez nous, ont suivi ou suivent encore nos écoles, ont acquis ou acquièrent ici leur formation professionnelle. Refuser à un grand nombre des représentants de cette nouvelle génération le droit de s'intégrer complètement dans la vie nationale est odieux. C'est aussi contraire à l'intérêt d'un petit pays qui a toujours su assimiler avec bonheur l'appoint d'origine étrangère dont il a eu besoin si souvent.

Il est clair, d'autre part, qu'un succès de l'Action Nationale, qui porte si mal son nom, obligerait à expulser de Suisse des dizaines de milliers de personnes au bénéfice d'un permis d'établissement qui leur garantit le droit de résider chez nous sans limite de temps. Après avoir grandement contribué, par leur travail, à une expansion économique dont le peuple suisse, dans son ensemble, a tiré un large profit, en dépit d'une inégale répartition, toute cette main-d'œuvre serait rejetée hors de nos frontières et connaîtrait à nouveau les affres du chômage.

La préoccupation centrale du mouvement socialiste a toujours été de réaliser, par-delà les frontières, l'égalité des droits, l'égalité des chances de tous les êtres humains, en dépit des différences d'origine sociale, de sexe, de race; de lutter contre toutes les discriminations. On veut croire que tous ceux qui, dans ce pays, sont ou se croient socialistes ne renieront pas un principe aussi fondamental.

On veut espérer surtout que l'électorat ouvrier s'opposera à un système brutal qui, entre parenthèses, remettrait en cause le statut des réfugiés et qui obligerait surtout à arracher un grand nombre d'étrangers au milieu naturel où ils ont leurs parents et leurs amis, pour être chassés sous contrainte de police et sans préoccupation de leur avenir. Un tel procédé serait insoutenable du point de vue social et humain et suffirait à lui seul à faire rejeter l'initiative.

Il ne faut pas que les réactions de l'épiderme l'emportent sur les impératifs du cœur et de la raison. Sans quoi il y aurait lieu de s'interroger, très sérieusement, sur l'avenir de la démocratie directe.

Pierre Graber

Le 20 octobre: un jour crucial

Par le conseiller fédéral Willy Ritschard

La politique à l'égard des travailleurs immigrés préoccupe la Suisse depuis nombre d'années et demeurera à l'avenir un problème sérieux et très important. Trop longtemps peut-être, d'aucuns n'ont pas voulu admettre l'existence de ce problème. On se réjouissait de toute expansion de notre économie et on était bien d'accord aussi d'en tirer avantage.

Nous en avons tous profité. Non seulement les employeurs, mais aussi les salariés. Certes, le problème de l'inflation n'est pas étranger à cette question et la lutte à mener pour s'y opposer ne doit pas être négligée. Mais il ne faut pas oublier qu'au cours des vingt dernières années, des améliorations du salaire réel furent aussi possibles, de même qu'il fut possible de mettre sur pied l'AVS et l'AI, de maintenir la paix du travail et le plein emploi.

En général, cela va bien pour nous — je crois qu'on peut le constater. Mais le malaise s'accroît et les appréhensions quant à une croissance incontrôlée de l'économie grandissent partout. Avec un léger effroi, nous nous éveillons après un temps d'insouciance.

Alors, c'est la recherche de «boucs émissaires», et l'on propose des «remèdes de cheval». Le travailleur immigré, qui nous a aidés à réaliser cette croissance et nous a donc permis aussi d'obtenir des améliorations du salaire réel et des prestations sociales, devrait être maintenant considéré comme le coupable.

Je suis encore fier aujourd'hui d'avoir, en 1961, dans un postulat au Conseil national, rendu attentif aux dangers de la politique adoptée concernant les travailleurs étrangers, et je maintiens aujourd'hui encore l'argumentation que j'avais développée à l'époque. Alors, ce n'était pas encore trop tard...

Mais c'est une grande erreur de prétendre corriger des fautes politiques par des cures aussi radicales. Une revendication extrême ne nous permet pas de revenir vingt ans en arrière. Si nous voulons le faire tout de même, nous perdrons aussi tout ce que nous avons obtenu en vingt ans.

Je suis vraiment surpris de constater, sur la base d'une enquête, que les partisans de l'initiative contre la surpopulation étrangère appartiennent surtout aux générations les plus anciennes. Ces concitoyens pensent-ils vraiment que les choses allaient mieux pour eux il y a vingt ans? Je me souviens encore fort bien de ce temps-là. J'étais alors secrétaire syndical, aux prises journalièrement avec les soucis des travailleurs. Il m'est impossible d'imaginer que quelqu'un puisse vraiment désirer un retour à la situation d'alors.

Une diminution aussi radicale de la population étrangère de la Suisse ne signifierait pourtant rien d'autre que cela. La conséquence certaine serait de grandes difficultés structurelles pour notre économie. Des fermetures d'entreprises et, pour le moins, la mise en chômage temporaire seraient des phénomènes quotidiens.

Je constate avec effroi aujourd'hui que s'accroît le nombre de ceux qui considèrent le chômage comme inévitable et veulent en courir le risque. Il y a toujours plus de gens croyant que la lutte contre l'inflation n'est possible que par un chômage partiel. Et déjà l'on entend dire, ça et là, qu'on est allé trop loin dans le développement des assurances sociales.

Je suis indigné d'ouïr cela, car celui qui argumente ainsi ne pense pas aux hommes quand il parle des travailleurs, mais n'a souci que des chiffres.

Selon l'opinion des initiateurs, en trois ans, 500 000 étrangers devraient quitter notre pays. Ce n'est pas un simple

nombre, mais bien 500 000 personnes; c'est le sort de 500 000 êtres humains qui est en cause.

Il manquerait brusquement plus de 300 000 collaborateurs à notre économie qui, par leur travail, ne rendent pas seulement service à l'économie, mais à nous tous. Leur départ soudain nous porterait tort à tous.

Celui qui détient un capital pourra toujours surmonter une crise momentanée. Mais, pour tous ceux qui dépendent de leur salaire mensuel, ne vivent exclusivement que de cela, pour tous ceux qui, mois après mois, attendent le 25, la suppression — ne serait-ce que d'un mois de salaire — est une catastrophe.

Le salarié ne peut en aucune manière être intéressé à déclencher une crise. Je comprends que bon nombre de travailleurs ressentent une sorte de colère inavouée à l'égard d'une industrie qui, selon eux, s'est enflée sans mesure et sans soucis. Mais c'est une entreprise dangereuse que de vouloir se venger sur elle par une cure radicale. Le travailleur lui-même en supporterait les graves conséquences. En cédant à des sentiments de vengeance, il serait mal inspiré.

Personne ne conteste que nous devons freiner la croissance économique et diminuer le nombre des travailleurs immigrés. Le nombre en a été stabilisé et, puisqu'on est parvenu à ce résultat, on pourra aussi le réduire. Le Conseil fédéral s'emploiera à mettre en vigueur les décisions prises à cet égard.

Mais je m'insurgerai toujours contre la fameuse affirmation: «Cela va trop bien pour nous!» Ce serait une raillerie amère de souhaiter que «cela aille moins bien pour nous», car une teile politique toucherait avant tout ceux pour qui cela ne va pas aussi bien qu'on le dit.

Personne ne fera de cadeaux aux travailleurs, et les auteurs de la troisième initiative concernant la surpopulation étrangère ne se sont jamais distingués comme défenseurs des prestations sociales.

Nous vivons dans un monde fort complexe, l'avenir nous pose bien des problèmes et nous sommes très soucieux de ce qui adviendra. Mais, nous devons empoigner les problèmes et leur trouver une solution. Nous ne le faisons pas en essayant maintenant et subitement de revenir à un temps révolu. Car ce monde d'hier — je vous prie de vous en souvenir — n'était pas meilleur que celui d'aujourd'hui. Celui qui réclame le retour au passé ne saurait être un ami de l'ouvrier.

Il est dangereux d'exiger d'un Etat démocratique des choses qu'il ne peut vraiment pas se permettre. Ainsi, la démocratie est vidée de son contenu et ridiculisée. Dans notre monde politique complexe, une coupe sombre pratiquée quelque part n'est pas possible sans que cela comporte nombre de conséquences annexes des plus périlleuses.

Aujourd'hui peut-être que certains pensent que les choses s'arrangeraient et qu'il n'y aurait pas nécessité de faire partir tant de gens... C'est un faux calcul, car nous devons être conscients que l'acceptation de cette initiative signifierait que nous devons mettre à exécution les mesures qu'elle prévoit.

Cette question est de toute manière trop grave pour que nous utilisions notre droit de vote simplement pour exprimer un malaise plus ou moins grand que nous ressentons. Chacun devrait encore réfléchir à fond, repasser tout cela dans sa tête et ne pas se décider sur un problème de cette envergure en ne pensant qu'à quelques faits isolés, désagréables parfois qui l'ont impressionné.

Willy Ritschard



**même
si notre
économie
n'était
pas
menacée**

**nous
dirions**

non

Les 18, 19 et 20 oct.

**Parti
socialiste**